

LES ACCORDS DANS LE GROUPE NOMINAL

I. Le pluriel des noms

1. Règle générale : on forme le pluriel d'un nom en ajoutant un -s au singulier.

2. Cas pas cas :

- ^a ● noms en -au, -eau, et -eu prennent un -x (sauf *landaus, sarraus, pneus, bleus, émeus*)
- ^b ● noms en -al font leur pluriel en -aux (sauf *bals, festivals, carnivals, récitals, chacals, cérémonials, régals...*)
- ^c ● noms en -ails font leur pluriel en -ails (sauf *coraux, travaux, vitraux, émaux, soupiriaux, baux*)
- ^d ● noms en -ou prennent un -s (sauf *bijoux, cailloux, choux, genoux, hiboux, joujoux, poux*)
- ^e ● noms en -s, -x ou -z ne prennent pas la marque du pluriel.

II. Le pluriel des noms composés

1. Règle générale : dans les noms composés, seuls les noms et adjectifs peuvent de mettre au pluriel.

ex : des longues-vues, des sapeurs-pompiers...

Les autres mots (verbes, adverbes ou prépositions) restent invariables. *ex : de remonte-pentes, des trop-pleins...*

2. Cas par cas :

^a ● il faut bien chercher le sens pour être sûr de l'accord

Ex : des pauses - café : des pauses pour boire le café

des pur-sang : des chevaux qui ont un sang pur

un protège-dents : l'appareil protège toutes les dents.

^b ● si le 1^{er} mot du nom composé est un élément terminé par -o, il reste invariable *ex : des micro - organismes.*

^c ● lorsque le nom composé est formé de deux noms unis par un préposition, seul le premier mot prend le pluriel *ex : des arcs-en-ciel, des ronds-de-cuir...*

III. L'accord des adjectifs qualificatifs

1. Règle générale : l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

2. Cas par cas :

^a ● adjectifs en -eau prennent un -x

^b ● adjectifs en -al font leur pluriel en -aux (sauf *bancals, fatals, finals, navals et natalis*)

^c ● les adjectifs de couleur sont soumis à la règle générale

Mais lorsque l'adjectif de couleur est composé, il reste invariable (Des yeux bleu vert, bleu foncé, bleu pétrole...)

Les adjectifs de couleur dont l'origine est un fruit, une pierre précieuse ou une fleur restent invariables (des cravates orange, émeraude...) sauf *pourpre, mauve, écarlate, rose, fauve, incarnat* qui sont devenus de véritables adjectifs et qui donc prennent -s.

LES ACCORDS DANS LE GROUPE VERBAL

IV. Règle d'accord sujet-verbe

1. Règle générale : Le verbe s'accorde avec son sujet que l'on trouve en posant la question « qui est-ce qui ? » ou « qu'est-ce qui » devant le verbe.

Le sujet est en général avant le verbe, mais on peut le trouver parfois derrière notamment dans les questions.

2. Cas par cas :

^a ● un verbe qui a deux sujets singuliers se met au pluriel.

^b ● lorsque le groupe sujet est un infinitif ou une proposition subordonnée, le verbe s'accorde toujours à la 3^{ème} pers du singulier :

Ex : Lire est agréable. Qui vivra verra

V. Règles d'accord du participe passé.

Règle n°1 : Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire ÊTRE s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Règle n°2 : Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire AVOIR reste invariable la plupart du temps.

Règle n°3 : Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire AVOIR s'accorde en genre et en nombre avec le COD, si celui-ci est placé avant l'auxiliaire.

Règle n°4 : Le participe passé utilisé seul (sans auxiliaire) fonctionne comme un adjectif et s'accorde donc en genre et en nombre avec le nom commun.

VI. LES HOMOPHONES

^a Es /est Et	Vb « être » - pst indicatif Conjct° coordinat°	- Remplaçable par la forme d'imparfait « étais » ou « était » - Remplaçable par « et puis »
^b Ai –aie – aies –ait- aient	Vd « avoir » au présent du subjonctif	Il faut identifier le mode subjonctif puis rechercher le pronom personnel pour faire le bon accord.
^c Son Sont	Déterminant possessif Vb « être »- pst subjonctif	- Marque la possession (le sien) - Remplaçable par la forme d'imparfait « étaient »
^d Se Ce Ceux	Pronom personnel Déterminant / pronom Pronom démonstratif	- Remplaçable par un autre pronom (il se lève > tu te lèves > je me lève) - Remplaçable par « un » ds cas du dét ; par « il/ils » ds cas du pronom. - Remplaçable par « celui » en passant au singulier.
^e Ses Ces C'est S'est Sais-sait	Déterminant possessif Déterminant démonstratif Pron dém + vb être Pron perso + vb être Vb « savoir » - pst indicatif	- Marque la possession (les siens) ; devant un nom - Permet de montrer (ceux-ci, ceux-là) ; devant un nom - C'est un présentatif, remplaçable parfois par « voilà » - entre un pronom et un participe passé - remplaçable par la forme d'imparfait « savais/savait »
^f Ou Où	Conjonction de coordinat° Pronom ou adverbe	- remplaçable par « ou bien » - nom remplaçable par « ou bien » ; marque le lieu.
^g Si S'y	Advb ou conjct° de sub° Deux pronoms	- remplaçable par « tellement » ou « à condition que » - toujours devant un verbe, remplaçable par « m'y/t'y »
^h Ni N'y	Conjct° decoord° Négation + pronom	- marque la négation ; répété deux fois ; remplaçable par « pas de » - peut de décomposer en « ne y »
ⁱ Ma M'a-m'as	Déterminant possessif Pron perso + vb « avoir »	- devant un nom et marque la possession (le mien/la mienne) - remplaçable par les forme d'imparfait « m'avais/m'avait » } Pareil pr ta/t'a ton/t'ont tes/t'es
^j Sans S'en Sent-sens	Préposition Deux pronoms Vb « sentir » - pst indicatif	- remplaçable par « avec » ou qqfois « sinon » - remplaçable par « m'en/t'en » - remplaçable par la forme d'imparfait « sentais/sentait »
^k Quel(les) Qu'elle(s)	Dét ^{ant} intgt ^{if} ou excl ^{if} Mot subrdn ^{ant} + pron perso	- dans phrase interrogative ou exclamative - remplaçable par la forme masculine « qu'il(s) »
^l Quelque(s) Quel(s) que	Dét ^{ant} indéfini/advb Dét ^{ant} indéf + cjct° sub°	- devant un nom - devant un verbe au subjonctif
^m La Là L'a – l'as	Déterminant ou pronom Adverbe Pronom + vb « avoir »	- devant un nom, remplaçable par « une » devant un verbe, remplaçable par « le/mes » - soit il marque le lieu ; soit remplaçable par « -ci » (celle-là/celle-ci) - remplaçable par la forme d'imparfait « l'avais/l'avait »
ⁿ Sa Ça	Déterminant possessif Pronom démonstratif	- devant un nom, marque la possession - remplaçable par « cela/ceci »
^o Peu Peux-peut	Adverbe de quantité Vb « pouvoir » - pst indicatif	- remplaçable par « beaucoup » ou « très » - remplaçable par la forme d'imparfait « pouvais/pouvait »
^p Prêt(s) Près	Adjectif qualificatif Préposition ou adv de lieu	- remplaçable par la forme féminine « prête(s) » - marque un lieu, remplaçable par « loin, à côté »
^q Quoi que Quoique	Pronom relatif composé Conjct° de subordination	- remplaçable par « quelle que soit la chose que tu fasses » - marque la concession, remplaçable par « bien que »
^r Quand Quant Qu'en	Conjct° de subordination Préposition Conjct° de sub° + pronom	- marque le moment ; remplaçable par « lorsque » - remplaçable par « en ce qui me/te/la... concerne, pour ma part... » - marque la restriction
^s Dans D'en	Préposition Préposition + pronom advbial	- remplaçable par « à l'intérieur de, parmi, chez, pendant... » -
^t Plutôt Plus tôt	Adverbe Locution adverbiale	- remplaçable par « plus, assez, de préférence » - remplaçable par son contraire « plus tard »
^u Tant T'en Tend(s) Temps	Adverbe d'intensité Deux pronoms Vb « tendre » - pst indicatif Nom commun	- remplaçable par « tellement, aussi (longtemps, autant » - remplaçable par une autre personne « m'en, vous en ... » - remplaçable par la forme d'imparfait « tendais/tendait » - derrière un déterminant.
^v On On n' Ont	Pronom personnel Pronom perso + négation Vb « avoir » - pst indictaif	- remplaçable par « il » - remplaçable par « il n' », dans une phrase négative. - remplaçable par la forme d'imparfait « avaient »

